



La Lettre de l'A.U.P.F.

Fédération nationale agréée de jeunesse et d'éducation populaire
N° 8 - Avril 2018

Le mot du président

La solitude ...

Avec le printemps et le retour des beaux jours, le temps paraît parfois s'accélérer et à cette période de l'année, on pourrait reprendre en chœur dans toutes les associations que « La solitude, ça n'existe pas » !

En effet, avec la fin de la saison qui se profile, les nombreux bénévoles qui assurent au quotidien le fonctionnement des associations sont mobilisés. Les réunions se suivent ; les programmations futures s'élaborent, se précisent, s'étoffent ...

Les projets avancent : dans quelques semaines, tout devra être prêt pour un nouveau départ.

A l'A.U.P.F., c'est la période où on finalise l'organisation du colloque : une nouvelle formule est annoncée. Encore ! Espérons que nous puissions mieux répondre à vos attentes.

Nous levons le voile dans cette *Lettre* sur la formule 2018.

D'ici juin, vous recevrez d'autres informations plus précises et vous serez sollicités car cette année, le programme viendra des associations locales. C'est le pari pris par les administrateurs qui espèrent des engagements forts venant de vous : la matière est là, à portée de main, dans chaque territoire qu'il soit rural ou urbain.

Et continuons à essayer d'anticiper les échéances à venir, pensons 2019. Où irons-nous ?

Quelle association souhaiterait accueillir le colloque en fin d'année ?
Quelle autre proposerait un lieu pour la tenue d'une réunion du conseil d'administration au printemps ?

Et oui, on se sent parfois bien seul !!!

Michel GARDE, président
aupf.presidence@orange.fr

Colloque 2018 : ce sera à Evian

C'est en Haute-Savoie, à Evian, que la Fédération des universités populaires Savoie-Mont-Blanc accueillera notre prochain colloque les 8 et 9 décembre 2018 (arrivée possible dès le vendredi 7).

Evian, moins de 10 000 habitants, ville de rencontres politiques et d'eau, propose un cadre agréable en bordure du lac Léman.

Outre une vue imprenable sur le lac, l'équipement retenu pour accueillir la manifestation propose l'accueil hôtelier, des salles de réunions, des parkings et des possibilités de restauration sur place.

Prenant en compte les remarques émises après le colloque de Romans, le conseil d'administration qui s'est réuni à Uzès proposera une formule qui devrait laisser plus de place aux communications tout en favorisant les échanges et des temps informels de rencontres.

Dans cette perspective, vous serez sollicités d'ici quelques semaines. Dès à présent, réservez les 8 et 9 décembre.



AUPF, une ambition, un nouveau site

Lors de la réunion du conseil d'administration à Uzès, une grande partie des échanges s'est centrée sur les attentes des associations adhérentes et la communication de l'A.U.P.F.

Une enquête réalisée en 2012 fait ressortir des demandes importantes en matière d'informations et d'outils de gestion.

Mais force est de constater que si les matériaux existent, « l'emballage » est peu attractif. En effet, le site est mis à jour en fonction de nos disponibilités mais il n'a jamais été « relooké » depuis sa création. D'où la décision du conseil d'administration de faire évoluer cet outil de communication.

L'ambition : présenter lors du prochain colloque un nouveau site qui soit d'aspect plus moderne, plus dynamique et plus attractif.

Un groupe d'administrateurs est chargé de piloter le projet, il devra étudier toutes les possibilités et dégager des propositions concrètes.

Un réel travail faisant appel à des professionnels de la communication est désormais engagé.

Est également en réflexion l'intérêt d'une page associative pour accéder aux réseaux sociaux sous réserve de bien définir pour qui elle serait réalisée, avec quels objectifs et pour répondre à quelles attentes.

Seulement celles de nos adhérents ou celles du grand public ?

Vie statutaire 2018

... des réunions :

- Bureau à Paris (locaux de la Ligue de l'Enseignement), le 2 février
- Conseil d'administration à Uzès (Gard), les 17 et 18 mars
- Conseil d'administration à Evian (Haute-Savoie), le 7 décembre
- Assemblée générale : le 9 décembre à Evian (Haute-Savoie)
- Conseil d'administration à Evian (Haute-Savoie), le 9 décembre

- **Colloque 2018 à Evian (Haute-Savoie)
les 8 et 9 décembre 2018**

... en projet :

- **Colloque en 2020 à Mulhouse
(Haut-Rhin) - dates à préciser**

Contacteur l'AUPF : S.A.E.L. U.P. - A.U.P.F.

Maison des Services Publics - 1 avenue Saint-Martin - 26200 MONTELIMAR aupf.presidence@orange.fr
Association régie par la loi de 1901 - SIRET : 751 648 486 00015 - Site de l'AUPF : <http://www.universitepopulaire.eu>

Colloque 2018 : plus de temps pour les communications des UP.

Un constat : la diversité des universités populaires est porteuse de richesses...

Réfléchir sur la conception différente des actions, sur le sens donné, sur ce qui nous rassemble ou nous sépare (les projets, les publics, les démarches pédagogiques, ...) peut être porteur de sens dans le cadre d'un colloque annuel.

C'est en s'appuyant sur les séquences passées, les retours des participants (remarques et témoignages), les évaluations et les échanges directs que les administrateurs ont souhaité cette année laisser plus de place pour les communications associatives.

D'où la proposition de modifier l'organisation de la manifestation.

Le thème retenu « **Le savoir partagé : Quel projet ? Pour quel public ? Avec quel sens ?** » sera traité sous forme de tables rondes ouvertes le samedi en s'appuyant sur les nombreuses expériences de terrain.

L'idée directrice : organiser des communications sur les pratiques, les projets, les réussites et les difficultés rencontrées, bref ... sur ce qui fait le quotidien des associations afin de pouvoir échanger autour de ces nombreuses situations.

Est prévue la participation d'un animateur-moderateur pour faciliter les prises de parole et organiser des temps de synthèse.

D'ici la fin du premier semestre, un premier appel sera lancé pour connaître les associations qui souhaiteraient intervenir en proposant à la réflexion une ou plusieurs situations. Aucun code retenu, tout projet, quotidien ou pas, toute expérience a vocation à devenir une communication qui permettra de lancer les débats. Le collectif d'organisation qui se réunira prochainement attend vos propositions.

Pour tout complément d'information, contacter aupf.presidente@orange.fr

... et les C.R.U.P. ? (Comité Régional des Universités Populaires)

Dans la continuité du colloque de Romans, le **C.R.U.P. Rhône-Alpes** a organisé le samedi 24 mars à Tullins (Isère) une rencontre sur le thème « Comment mieux répondre aux attentes des populations du territoire de nos UP ? ».

La rencontre annuelle du **C.R.U.P. Midi-Pyrénées** a eu lieu cette année à l'université populaire d'Albi (Tarn) le lundi 9 avril. Le thème retenu pour cette journée : « Que faut-il faire dans notre U.P. pour être là, plus et mieux, demain ? » a mobilisé les participants durant la matinée. A noter son nouvel intitulé **C.R.U.P. d'Occitanie**.

Le président de l'A.U.P.F. a participé à ces deux manifestations qui se déroulaient sur une journée.

Du côté du C.N.E.A., quelques infos ...

Le bulletin de salaire simplifié devient obligatoire au 1er janvier 2018

Conformément au décret du 25 février 2016, nous vous rappelons que **toutes les structures doivent émettre des bulletins de salaires simplifiés au 1er janvier prochain**. En pratique, la simplification opérée se fera via les éditeurs de logiciel de paie.

Nous vous conseillons **d'informer en amont vos salariés via une note de service ou une annexe à leur bulletin de salaire** afin de leur expliciter ces modifications et les rassurer quant à l'absence de changement sur leur rémunération en tant que telle.

C.U.I./C.A.E.

Le gouvernement ne recule pas, l'hiver social continue

Chiffrés à 460 000 en 2016, 310 000 en 2017, le gouvernement a confirmé que seulement **200 000 C.A.E.** seront financés en 2018.

Edouard Philippe et Muriel Pénicaud ont annoncé de plus que **le taux moyen de prise en charge** de ces contrats sera revu à la baisse puisque leur financement ne se fera plus qu'à hauteur de **50%**.

En outre, ces contrats aidés seront accordés **en priorité à l'outre-mer et aux communes rurales**.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une prise de conscience du gouvernement et nous mobilisons toujours sur cette thématique.

ADHÉSIONS 2018

Comme décidé lors de l'assemblée générale, le montant des adhésions reste inchangé :

vos cotisations annuelles sont fonction du nombre d'adhérents de votre association.

31 €	Jusqu'à 200 adhérents
63 €	De 201 à 500 adhérents
95 €	de 501 à 1 000 adhérents
126 €	Plus de 1 000 adhérents

En allant sur le site de l'A.U.P.F., vous pourrez **télécharger le bulletin d'adhésion** à me retourner, accompagné de votre règlement.

Ne tardez pas pour régler votre cotisation annuelle.

Merci d'avance.

Jean-François LABARRE,
trésorier.

Le site de l'A.U.P.F.

<http://www.universitepopulaire.eu>

(Espace qui comprend différents « outils » destinés à faciliter votre tâche)

Découvrez l'album photos du colloque de Romans :

<http://www.accesromans.com/albums-acces/album-2017-2018>

Revivez les temps forts de la manifestation.